



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 4 février 2015

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE 30 MILLIONS DE DOLLARS DE SALAIRES RECOUVRES

Un montant record versé à plus de 27 000 travailleurs en 2014

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd’hui un nouveau record en 2014 concernant le montant retourné aux travailleurs qui n’avaient pas été payés au salaire minimum légal, ni en heures supplémentaires ni reçu d’avantages sociaux. En 2014, 30,2 millions de dollars ont été versés à près de 27 000 travailleurs – plus que pour l’année précédente et une augmentation de 35 pour cent en fonds recouverts sur 2013.

« Personne ne doit être floué sur son salaire durement gagné, et comme l’attestent ces chiffres, notre administration fait la différence pour les travailleurs de l’Etat en luttant activement contre le vol de salaires », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Je suis fier d’annoncer que les enquêteurs ont recouvré plus de salaires volés en 2014 que jamais auparavant – ce qui signifie plus d’argent entre les mains des hommes et des femmes qui travaillent dur et qui l’ont gagné. »

La Division des Normes du Travail du Département du Travail (Division of Labor Standards), qui enquête sur le vol des salaires, traite les dossiers plus rapidement que jamais auparavant, avec pour conséquence plus de travailleurs qui reçoivent l’argent qui leur est dû plus vite. Ces améliorations sont dues, en partie, à la politique et à des améliorations opérationnelles, comme le renvoi de plus de dossiers devant les commissions de mise en conformité pour accélérer la procédure de résolution.

L’agence a connu une diminution sensible du nombre de cas à enquêter et plus de 85 pour cent de toutes les enquêtes sont désormais terminées dans les six mois.

Le Commissaire d’Etat par interim du Travail, Mario J. Musolino, a déclaré : « Chaque personne qui travaille doit être payée conformément à la loi. Le Département du Travail s’est engagé à informer les entreprises et les travailleurs sur leurs droits et responsabilités et lutte contre les employeurs qui violent sciemment la loi. »

Région	Montant versé	Personnes payées	Paiement moyen
Région de la Capitale	1 200 000 \$	2 026	592,30 \$
Centre de l'État de New York	430 000 \$	1 020	421,57 \$
Finger Lakes	1 300 000 \$	1 144	1 136,36 \$
Ville de New York	18 800 000 \$	13 921	1 350,48 \$
Long Island	3 500 000 \$	2 209	1 584,43 \$
Mid Hudson	1 600 000 \$	1 611	993,17 \$
Vallée de la Mohawk	190 000 \$	426	446,01 \$
Nord du Pays	84 000 \$	376	223,40 \$
Moitié Sud	300 000 \$	320	937,50 \$
Ouest de l'État de New York	900 000 \$	1 588	566,75 \$

Heather C. Briccetti, Esq., Président Directeur Général, The Business Council of New York State, Inc., a déclaré : « La grande majorité des entreprises de l'Etat de New York se conforme aux lois de l'Etat sur les salaires. Pour celles qui ne le font pas, il est important pour les travailleurs que nous fassions appliquer la loi et important pour les entreprises que nous uniformisions les règles du jeu. Je félicite le Département du Travail pour ses efforts pour informer les entreprises et protéger les droits des travailleurs. »

Stuart Appelbaum, Président, Retail, Wholesale and Department Store Union (Syndicat de la distribution), a déclaré : « Nous félicitons le Département du Travail pour ses efforts en 2014 pour recouvrer les salaires volés des travailleurs. Les travailleurs aux bas salaires qui luttent seulement pour survivre dans l'Etat de New York ne devraient jamais voir leurs salaires volés. Le rôle du Département en intervenant pour faire appliquer ces règles contribue grandement à faire cesser cette pratique et à protéger les hommes et les femmes qui travaillent dans l'Etat de New York. »

Karen Cacace, Avocat Superviseur, Employment Law Unit at The Legal Aid Society (Unité du droit du travail de la Société de l'aide juridictionnelle), a déclaré : « Les enquêteurs du Département du Travail doivent être félicités pour leurs efforts pour réduire cet arriéré. Faire avancer rapidement les enquêtes est primordial pour une résolution rapide des plaintes de vol de salaires. Les employeurs doivent savoir qu'il y aura des conséquences immédiates. Le Département doit utiliser tous les outils disponibles pour faire appliquer au maximum le droit du travail et assurer que les employeurs exploités soient tenus pleinement responsables pour leurs actions. »

Nicole Salk, Avocat Sénior, South Brooklyn Legal Services, a déclaré : « Nous sommes heureux de voir que les enquêtes et les commissions de mise en conformité surviennent à un rythme beaucoup plus rapide, avec pour conséquence des résultats importants et mesurables pour de nombreux travailleurs auxquels on a refusé des salaires qu'ils ont durement gagnés. Pour de nombreux travailleurs, le Département du Travail est le seul endroit où se tourner pour obtenir justice lorsque leurs salaires sont volés. Les efforts du Département ne sont pas seulement importants pour les travailleurs mais aussi pour les honnêtes employeurs qui respectent la loi et sont sapés par des concurrents qui ne paient pas leurs employés correctement. »

Toute personne ayant des questions sur le salaire minimum ou d'autres questions relatives aux normes du travail, ou souhaitant déposer une plainte, doit appeler le 888-4-NYSDOL (469-7365).

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

We Work for the People
Performance * Integrity * Pride